

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires au journal.

Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance Souveraine en date du 25 juin 1906, M. Pierre-Sylvain-Henri-Edmond Roger, ancien Avocat à la Cour d'Appel de Paris, ancien Préfet des Départements du Morbihan, de la Corrèze, de l'Isère, de l'Aisne, du Doubs et de la Loire-Inférieure, Commandeur de la Légion d'Honneur, Commandeur du Mérite Agricole, Officier de l'Instruction Publique, est nommé Gouverneur Général de la Principauté, et Président du Conseil d'Etat, en remplacement de M. Georges-Marie-Olivier Ritt, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles

DE LA PRINCIPAUTÉ

Un deuil cruel vient de frapper M. Alfred Mortier, directeur du *Journal de Monaco* et du *Petit Monégasque*. Sa mère, M^{me} veuve Virginie Mortier, a succombé dimanche soir à Nice aux suites d'une longue et douloureuse maladie. Les nombreux amis que compte dans la Principauté notre directeur s'associeront à sa profonde affliction.

Les obsèques de la regrettée défunte auront lieu aujourd'hui mardi à quatre heures de l'après-midi. On se réunira à la maison mortuaire, 8, avenue Masséna, à Nice. Il n'y a pas de lettres de faire part.

La population monégasque a appris avec un douloureux étonnement le décès de M. Albert de Millo, membre de la Commission communale, qui, victime d'une congestion cérébrale, a été trouvé mort, samedi soir, en son domicile de la rue des Açores, à la Condamine. Agé de 56 ans, l'honorable défunt était une des personnalités les plus connues et les plus sympathiques de ce pays. En outre de ses fonctions à la Commission communale, il était membre du Conseil maritime et sanitaire de Monaco, commissaire des comptes de la Société des Bains de Mer et vice-président de la *Lyre Monégasque* dont il était un des membres fondateurs les plus actifs et les plus dévoués.

Les obsèques de M. Albert de Millo, qui appartenait à une des familles les plus anciennes et les plus estimées de la Principauté, ont eu lieu ce matin au milieu d'une très grande affluence de parents et d'amis.

Nous avons enregistré avec plaisir dans notre dernier numéro les brillants succès remportés par les membres de la Société de Gymnastique l'*Etoile*, de Monaco, au concours qui vient d'avoir lieu à Roanne (Loire) à l'occasion de la 15^e Fête fédérale organisée sous les auspices de la Fédéra-

tion du Rhône et du Sud-Est. Ajoutons que nos vaillants gymnastes, revenus mercredi dernier à Monaco par le train de 1 heure 17, ont été reçus, au milieu des ovations du public, par leurs camarades et amis de toutes les Sociétés sportives et artistiques de la Principauté. Des fleurs et des couronnes ont été remises aux vainqueurs qui ont défilé en ville précédés par la musique de la *Lyre Monégasque*. Une cordiale réunion a eu lieu ensuite au siège social de la Société des Régates dont le président, M. Néri, a porté un toast chaleureux auquel le président de l'*Etoile*, M. Vatrican, a répondu en remerciant toutes les Sociétés monégasques de leur accueil, en buvant à leur union constante et en levant son verre en l'honneur de Son Altesse Sérénissime. Ces paroles ont soulevé les applaudissements unanimes de tous les assistants.

Le Groupe d'Etudes a fait, dimanche, une ravissante excursion à la Colle et aux gorges du Loup. Au nombre de 75, les membres sont partis de Monaco par tram spécial à 6 heures du matin et sont arrivés vers 8 heures à Cagnes. Là commençait l'excursion proprement dite. Fanfare en tête, la Société s'est dirigée vers la Colle où le plus bienveillant accueil lui a été réservé. La fanfare a joué la *Marseillaise* devant la Mairie et a donné un concert, applaudi par toute la population.

Pendant la messe, dite par M. l'abbé Foccart, la fanfare a exécuté quelques morceaux de circonstance.

A midi, le déjeuner a été servi sous les frais ombrages de l'hôtel Beau-Séjour. Au dessert, des toasts ont été portés par M. Lucien de Castro, président, M. le Maire et M. le Curé.

Le retour s'est effectué par la route du parc Saint-Donat et le sentier escarpé qui longe le Loup jusqu'à Villeneuve. Ce parcours, très peu connu, se déroule dans des sites sauvages et tout à fait merveilleux. Après une halte à Villeneuve-Loubet, la Société, aux accents de sa fanfare, se remet en route jusqu'à Cagnes où les trams l'attendaient.

Excellente journée qui laissera le meilleur souvenir à tous ceux qui ont pris part à cette belle excursion.

Le Comité de bienfaisance de la Colonie française informe les intéressés qu'à l'occasion de la fête nationale du 14 juillet, une distribution supplémentaire de secours en nature et en espèces sera faite à tous les indigents de la Principauté sans distinction de nationalité.

Les inscriptions sont reçues au siège du Comité, villa Georgette, rue de Millo, à la Condamine, de 10 heures à midi et de 3 à 5 heures du soir.

La liste sera close le dimanche 8 juillet, à 4 heures du soir, dernier délai.

Tout indigent qui aurait négligé de se faire inscrire ne pourra pas participer à la distribution qui aura lieu au siège du Comité, le matin du 14 juillet, de 8 à 10 heures.

La série annuelle des fêtes populaires sous les frais ombrages de la promenade Sainte-Barbe devait, cette année, s'ouvrir samedi et dimanche prochain, 7 et 8 juillet, par deux soirées organisées par la Société musicale la *Lyre Monégasque*. Mais cette fête, à laquelle la Société l'*Etoile* devait prêter son concours et dont le programme était des plus brillants, a été ajournée à cause du deuil éprouvé par la *Lyre Monégasque* en la personne de son regretté vice-président, M. Albert de Millo, dont nous annonçons plus haut le décès.

Nous ferons ultérieurement connaître la date à laquelle sera fixée la fête projetée.

CESSION AU DOMAINE DE LA PARTIE SUPÉRIEURE DE LA RUE PLATI

AVIS D'ENQUÊTE

Les propriétaires riverains de la partie supérieure de la rue Plati, quartier de la Colle, dont la cession est offerte au Domaine, sont informés que le dossier de la répartition des dépenses à faire pour amener cette voie à l'état d'entretien est déposé à la Mairie de Monaco, pendant huit jours, du 3 au 11 juillet courant, pour recevoir les observations des intéressés.

Après ce délai, le paiement des sommes portées sur le tableau de répartition sera rendu obligatoire, et leur recouvrement sera poursuivi par M. le Receveur des Domaines.

Ces formalités accomplies et les recouvrements effectués, le Gouvernement fera poser les canalisations d'eau et de gaz et prendra l'entretien de cette voie à sa charge.

Monaco, le 3 juillet 1906.

Pour le Maire,
L'Adjoint : Ch^{er} DE LOTH.

Le nouvel horaire (service d'été) de la Compagnie des chemins de fer du P.-L.-M. a été mis en service avant-hier dimanche 1^{er} juillet.

La Compagnie annonce d'autre part qu'à l'occasion de la prochaine fête nationale de France du 14 juillet, les coupons de retour des billets d'aller et retour délivrés à partir du 7 juillet seront valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 18 juillet 1906.

Lettre de Paris

Paris, 2 Juillet 1906.

Les garden parties sont très à la mode en ce moment. Il y a eu ces jours derniers une fête de ce genre tout à fait ravissante dans le beau jardin qui entoure l'ambassade d'Autriche. Le cadre était exquis. Figurez-vous un parc en plein Paris, des allées, des charmilles, des pelouses, sur lesquelles les plus jolies danseuses de l'Opéra-Comique vinrent danser le ballet d'*Iphigénie*, et M^{me} Caron chanter les plus beaux airs de Gluck... La Comédie-Française joua un proverbe d'Alfred de Musset : *On ne saurait penser à tout*. Les plus délicieuses Parisiennes formaient le parterre. Pour ses débuts d'imprésario, l'ambassadeur a pleinement réussi. Il faut dire que M. Albert Carré et

M. Paul Ginisty, hier directeur de l'Odéon, aujourd'hui président de l'Histoire du Théâtre, l'assistaient de leur expérience.

Ainsi fut brillamment inaugurée la série des *garden-parties* qui vont nous être offertes cet été.

Il y a quelque satisfaction à penser qu'à mesure que la chaleur monte et que la vie sociale augmente d'intensité, quelques endroits de fraîcheur nous seront réservés pour nous réunir. Jardins qui sont vraiment des jardins et qui, au cœur de Paris, donnent de l'air et de l'ombre; jardins qui n'ont rien de commun avec celui dont Alexandre Dumas disait, au retour d'une *garden-party* à laquelle l'avait convié une dame de l'époque :

— Cette dame vient d'ouvrir son salon pour aérer son jardin.

Après l'ambassade d'Autriche, c'était hier le tour de l'Elysée où le Président de la République et Mme Fallières viennent de donner, en l'honneur du roi Sisovath et avec le concours de sa troupe de danseuses cambodgiennes, une *garden-party* aussi brillante que pittoresquement originale.

Dans les salons, tout fleuris et décorés de hautes touffes de plantes vertes, les invités défilaient devant le chef de l'Etat et Mme Fallières qui avaient à leurs côtés les fonctionnaires et les officiers des maisons civile et militaire du président. Le roi Sisovath a été reçu, au perron, par le directeur du protocole et le secrétaire général de la présidence. Il a été conduit immédiatement auprès du Président en compagnie duquel il est resté assez longtemps. Les membres du corps diplomatique, des Chambres, de la magistrature, de l'armée, sont venus en grand nombre, ainsi que des notabilités parisiennes des arts, des lettres, du commerce et de l'industrie.

Peu après l'arrivée du roi Sisovath, les danses cambodgiennes ont commencé dans le jardin. Ce spectacle, qui constituait l'attrait capital de la fête, a obtenu un succès considérable. Les musiciens et les chanteuses, vêtus d'étoffes légères très simples et la poitrine garnie d'écharpes rouges, vertes, jaunes et bleues, ont précédé les danseuses, et ont fait d'abord entendre des airs de rythme lent et doux comme les chants d'église. Le premier groupe, composé de douze danseuses, est venu ensuite interpréter le *Préa-Samut*, drame cambodgien. Leur visage était enduit d'une sorte de peinture blanche. Leurs costumes, qui ne différaient que par les nuances, étaient surtout remarquables par la richesse des étoffes et la beauté des couleurs. Des fleurs pendaient à leurs oreilles. Leur tête était coiffée d'un chapeau rappelant par la forme pointue les tours qui surmontent les pagodes. De lourds bracelets encerclaient leurs chevilles. Les danseuses qui leur ont succédé étaient à peu près semblablement vêtues. Seules, celles représentant les guerriers avaient la figure dissimulée derrière un masque. Toutes ont exécuté des mouvements harmonieux, accompagnés d'une mimique fort expressive.

Après un lunch, les danses ont recommencé et se sont prolongées jusqu'à sept heures et demie.

Vous avez lu les détails de la sensationnelle épreuve automobile organisée dans la Sarthe par l'Automobile Club de France.

L'homme du jour est décidément le *chauffeur*. . . personnage moderne, hier inconnu, maintenant célèbre, important, indispensable.

Ses origines sont, évidemment, assez ou même très humbles; il a commencé souvent par travailler, comme ouvrier, dans une fabrique; maintenant, à vos gages, il est presque un domestique: il mange et il loge avec vos domestiques. Il en diffère, cependant, notablement. L'auto le fait égal, et le plus souvent, supérieur à vous. Si, tandis que vous vous émerveillez aux courbes larges d'un paysage qui se synthétise devant vos yeux, le roulement de la machine est comme traversé de bruits à peine perceptibles, le chauffeur saura, mais vous non, que tel rouage est atteint: la machine arrêtée, sa veste à bas, parfois couché entre les roues, il travaillera à réparer le dégât; les bras ballants, vous regarderez, l'air stupide. Il connaît à merveille sa machine. Le maître, quand il la connaît, l'a connaît, assurément, moins bien. L'accroc réparé, on repart. Un peu plus tard, l'incident, l'incident nécessaire se produit, l'obstacle qu'il faut soudain éviter. Le maître a le sentiment que l'aisance sûre du chauffeur a tourné le danger; mais, ce sentiment, le chauffeur l'a aussi. Tout le jour, tous les jours, il en est ainsi. Et c'est en même temps, entre le voyageur et le chauffeur, une vie très rapprochée, où certaines sensations de liberté, heureusement vagabonde, sont pareilles pour tous, où le hasard réserve à tous ses surprises, où tous les yeux reflètent et gardent des images de grâce, de fantaisie pittoresque, de beauté.

C'est pourquoi le chauffeur inaugure, parmi les classes étiquetées de notre vieux monde, une classe nouvelle.

Nous avons à peine connu le conducteur de diligence, bavard, ivrogne, humoriste, un peu débraillé, la face rubiconde. Voici l'homme nouveau, le chauffeur correct et noir, avec son costume et ses jambières de cuir: il porte la moustache; il est calme et froid. Il ne boit point, et il ne parle jamais à son maître à la troisième personne.

* *

Tout ce qui concerne les questions de mise en scène intéresse particulièrement aujourd'hui. Dans un piquant chapitre de son dernier volume, la *Vie d'un théâtre*, où il étudie tout ce qui a trait à l'existence des coulisses, M. Paul Ginisty résume les opinions de metteurs en scène notoires. Une des opinions les plus originales est celle de M. de Féraudy. «Après la lecture d'une pièce par l'auteur, dit-il, je voudrais réunir chaque jour les artistes autour d'une table, et là, le crayon en main, chacun lirait son rôle en s'efforçant d'en trouver le caractère, le mouvement, la physionomie, l'âme. On se donnerait ainsi la réplique en disséquant son personnage, en l'expliquant et en se mettant d'accord; puis on apprendrait par cœur, et, peu à peu, familièrement, comme si l'on causait, on jouerait, on vivrait... Quand un acte serait précisé, on descendrait alors sur la scène. On aurait immédiatement à sa disposition tous les meubles et les accessoires, et on assisterait à un spectacle curieux: les acteurs n'étant plus gênés par la mémoire et sachant à fond de quoi il s'agit, prendraient une certaine initiative; ils entreraient naturellement, trouveraient des mouvements simples et vrais, enfin se remueraient dans ce décor comme ils feraient dans la vie. Il serait toujours nécessaire de les guider, mais ce qu'ils feraient et ce qu'on leur indiquerait prendrait toujours, de part et d'autre, du naturel...» Et M. de Féraudy ajoute: «A mon avis, pour mettre une pièce debout, on procède par une habitude complètement fautive. On veut l'exécution d'une sonate avant d'avoir enseigné les gammes, et, pendant des jours, des semaines, on hésite, on recommence, on enlève à chacun sa personnalité, on est mécontent, on gâche son temps et on ne s'amuse pas — ce qui est le pire de tout.»

L. S.

LETTRES ET ARTS

Mort de M. Albert Sorel. — L'Académie française vient de perdre un de ses membres les plus illustres, M. Albert Sorel. C'était en effet un des historiens les plus éminents que la France ait jamais comptés. Par la profondeur de sa pensée, par la hauteur de ses vues, par son impartialité et par ses qualités de clarté, d'intelligence et d'ordonnance, il se range parmi les plus grands et les plus justement célèbres.

Il était né à Honfleur (département de Calvados) en 1842, et après de fortes études, faites tant à Honfleur qu'à Paris, il entra, en 1866, au ministère des affaires étrangères, où il resta jusqu'après la guerre. Il suivit la Délégation à Tours et à Bordeaux, et à son retour, en 1872, il entra à l'Ecole des sciences politiques comme professeur d'histoire diplomatique. Enfin, en 1876, il fut nommé secrétaire général du Sénat; puis, en 1889, il remplaça Fustel de Coulanges à l'Académie des sciences morales et politiques (section d'histoire), et enfin en 1896, il entra à l'Académie française.

Voici pour la vie officielle. Sa vie de labeur — la plus intéressante et la plus noble des deux — est autrement fournie. Sorel a énormément produit. Outre ses nombreux articles à la *Revue des Deux Mondes*, où il versait la souple clarté de son bel esprit et les trésors de son étonnante érudition, il a donné une œuvre colossale, *L'Europe et la Révolution française*, qui lui a coûté quinze années de travail, qui n'est pas, si nous ne nous trompons, tout à fait achevée, qui lui a valu un prix à l'Académie et qui lui vaudra, avec l'éphémère immortalité de l'Académie du pont des Arts, une gloire solide et durable. On ne peut résumer en une brève notice nécrologique cette œuvre immense; tout au plus, peut-on indiquer qu'elle étudie non pas la Révolution au jour le jour et événement par événement, mais les effets matériels et moraux de la Révolution sur l'Europe. Cette œuvre est d'une originalité, d'une profondeur et d'une sûreté historique admirables, — elle restera.

Sorel a aussi donné une remarquable *Histoire diplomatique de la guerre franco-allemande*, un livre sur Montesquieu, un livre sur Mme de Staël. Et il meurt en bon et vaillant ouvrier, heureux et honoré; il a pu, avant de fermer les yeux, jeter un dernier regard sur le sillon

qu'il a tracé, et un suprême sourire de légitime orgueil a dû passer dans ses yeux éteints. Vents et tempêtes peuvent passer sur ce sillon; ils ne l'effaceront pas.

La saison de Bayreuth. — Intéressantes nouvelles de Bayreuth envoyées à notre confrère le *Gaulois*:

« Depuis deux mois, toutes les places pour le festival de cette année sont vendues et pourtant le nombre de demandes qui arrivent quotidiennement au « bureau d'affaires » que dirige M. von Gross, est tellement grand qu'on n'y répond plus que par des imprimés ainsi conçus: « Nous regrettons de ne pas pouvoir donner suite à votre demande, toutes les places pour les vingt représentations se trouvant vendues ».

« Cette année, pour la première fois, plus de la moitié des billets disponibles ont été placés en Allemagne, ce qui prouve que Wagner, lui non plus, n'a pas été prophète en son pays. Après les Allemands, les Américains seront les plus nombreux, autre preuve que la famille Wagner a eu tort de s'alarmer au sujet des représentations de *Parsifal* que M. Conried a données au Metropolitan Opera-House de New-York et un peu partout dans l'Amérique du Nord.

« L'affluence des Anglais sera la même qu'aux festivals précédents, tandis que celle des Français est en appréciable diminution. Par contre, il y aura un peu plus de Russes et d'Autrichiens, mais très peu d'Italiens.

« Au total, on a vendu 26,000 billets à 25 francs, et quelques places à 50 francs dans les loges princières, la plupart de ces loges se trouvant de droit réservées aux familles princières allemandes.

« En 1904, où a eu lieu le dernier festival, les recettes brutes se sont élevées à 687,500 francs, ce qui n'a pas empêché l'exercice de se solder par un gros déficit que les héritiers de Wagner ont pris à leur charge. Cette année, on compte sur un excédent de recettes, *Tristan et Isolde*, de même que *Parsifal* et *l'Anneau* n'exigeant aucune mise en scène nouvelle, alors qu'en 1904 la nouvelle mise en scène du *Tannhäuser* et le concours du corps de ballet de l'Opéra de Berlin ont coûté des sommes énormes.

« Les répétitions d'ensemble ont commencé le 15 juin et se continueront sans interruption pendant trente-six jours. »

Théâtres en plein air. — A l'exemple du théâtre antique d'Orange, les spectacles de plein air continuent d'être à la mode et se répandent jusqu'en Angleterre, témoin cette annonce assez curieuse que nous relevons dans un journal: « *Warwick* (Angleterre), grand spectacle historique en plein air, dans le parc magnifique du célèbre château de Warwick. Les 2, 3, 4, 5, 6 et 7 juillet 1906, représentation minutieuse et splendide de l'Histoire de la ville et du château, en onze épisodes, depuis Caradoc et les Romains (an 40) jusqu'à l'an 1694, avec batailles, danses, chœurs, processions, etc., par deux mille personnes, sous la direction de M. Louis N. Parker. Warwick est située au centre du pays de Shakespeare. Cinq mille places sont réservées et abritées. »

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

L'Association des chefs de travaux et préparateurs des Facultés des Sciences. — Un Congrès de l'Association amicale des chefs de travaux et préparateurs des Facultés des sciences de France s'est tenu à Paris, à l'hôtel des Sociétés savantes, à la Pentecôte.

Assistaient à ce Congrès les délégués des diverses Facultés des sciences. Après un échange de vues, ont été votés à l'unanimité les vœux suivants:

1^o *Révision de la loi de 1853.* — Cette loi qui régit ces fonctionnaires au point de vue de la retraite ne saurait encore pouvoir lui être appliquée. En effet, en 1853, les chefs de travaux n'existaient pas; les préparateurs étaient alors choisis parmi les garçons de laboratoire intelligents. Il n'en est plus de même aujourd'hui. Tous sont licenciés ou bacheliers, quelques-uns agrégés, beaucoup sont docteurs ès sciences. Ils font de l'enseignement très actif, soit dans les travaux pratiques, soit dans les cours libres. Ils collaborent aux recherches de leurs titulaires

et se livrent eux-mêmes à des travaux scientifiques personnels.

Donc il n'est que juste qu'on les considère comme faisant partie du personnel enseignant et qu'à ce titre on leur donne les deux tiers de leur traitement comme retraite et non la moitié ainsi que la loi de 1853.

2° *Un classement.* — En ce moment l'avancement de ces fonctionnaires n'est soumis à aucun classement. Celui-ci s'impose, la situation des préparateurs devant être considérée, non pas comme transitoire, mais comme une situation définitive, une véritable carrière pour la plupart d'entre eux.

3° *Suppression totale du pourcentage.* — Le traitement de début des préparateurs est de 1.500 francs. Il est tout à fait insuffisant, si l'on tient compte des grades universitaires exigés, des nécessités de la vie matérielle dans les grandes villes, beaucoup de ces modestes fonctionnaires étant d'ailleurs mariés et pères de famille.

D'autres questions intéressant l'enseignement ont été encore discutées à cet intéressant Congrès.

Influence des racines des plantes aquatiques sur la nutrition des poissons comestibles des lacs.

— M. R. H. Pearl, partant de ce point de vue que le phytoplancton est la base de l'alimentation de la faune aquatique, se demande de quoi vit ce phytoplancton. L'eau et l'acide carbonique, il les trouve en abondance. Les matières minérales peuvent varier. La proportion varie selon les nappes d'eau et dans différents points d'une même nappe, et plusieurs facteurs peuvent agir sur cette proportion, pour la diminuer ou l'accroître. Parmi ces facteurs, les plantes aquatiques enracinées tiennent évidemment une place. Mais quel est leur rôle? C'est ce qu'entreprend de découvrir M. R. H. Pearl. On peut distinguer deux groupes de plantes aquatiques enracinées : celles qui émergent et celles qui restent submergées. Les unes et les autres vivent au dépens du sol. On a souvent dit que les plantes submergées se nourrissent aux dépens de l'eau et que leurs racines leur servent seulement à s'ancre, à se fixer. Mais on n'a rien prouvé, pour ou contre cette affirmation. La question a son importance. Car si ces plantes se nourrissent du contenu de l'eau, elles appauvrissent pendant toute la saison de croissance les réserves alimentaires qui seules sont mises à la disposition du phytoplancton. D'autre part, si elles vivent du sol et non de l'eau, non seulement elles n'appauvrissent pas ces réserves, mais elles les enrichissent, puisque par décomposition des plantes en question les matières minérales qu'elles renferment sont libérées dans l'eau et mises à la disposition du phytoplancton. Selon la façon dont elles vivent, les plantes dont il s'agit sont ou bien utiles ou bien nuisibles à l'élevage du poisson. Disons de suite que, d'après les recherches de M. Pearl, elles sont utiles. Elles vivent, non de l'eau, mais du sol, et elles enrichissent l'eau en matières minérales, à leur mort.

Les organes absorbants des plantes terrestres sont le chevelu, les racines. On peut, dans le laboratoire, faire varier considérablement la quantité de ces racines en faisant varier certaines conditions. Ce sont des organes délicats qui ne se produisent que si la plante en a besoin. Il y a des plantes terrestres dépourvues de racines, mais elles sont rares. Les plantes aquatiques, qu'on supposait en être privées, en ont. C'est donc que les racines sont nécessaires. La preuve est que ces plantes ne présentent pas une croissance normale si elles ne sont pas ancrées dans un sol favorable. Il leur faut même un bon sol : un sol de sable ou d'argile ne leur convient pas. Elles ne peuvent pas vivre d'eau seule : il leur faut pouvoir pomper les éléments nécessaires dans le sol. Faute de quoi — on le voit par les cultures expérimentales — elles manquent de potasse, de phosphore, d'azote, quand on les compare à celles qui sont enracinées dans le sol. Certaines plantes ont plus que d'autres besoin de l'enracinement : la renoncule aquatique en a relativement peu besoin. Dans le sol elle croît de 63 p. 100 mieux que dans l'eau. Mais l'*Elodea* gagne 340 p. 100, et le *Potamogeton* 480. Conclusion : les plantes aquatiques enracinées, loin d'être nuisibles, sont nécessaires, surtout celles dont il vient d'être parlé, car elles enrichissent l'eau en sels dont profite le phytoplancton. Par

contre, le *Ceratophyllum* est nuisible. Il se nourrit des sels de l'eau et fait concurrence au phytoplancton. On a du reste constaté directement qu'un lac riche en *Ceratophyllum* est plus pauvre en phytoplancton que les lacs qui ne renferment point cette espèce.

VARIÉTÉ

Le tempérament de Napoléon I^{er}

M. le docteur Cabanès s'attaque tour à tour à tous les grands personnages de l'histoire et étudie, minutieusement, leur santé, comme d'autres historiens étudient leur caractère. Aujourd'hui, il étudie Napoléon.

Avant lui, nous annonce-t-il, cette étude avait été tentée par le docteur Andrews, premier chirurgien de l'hôpital de la Merci, à Chicago, et par le célèbre professeur italien César Lombroso, qui se sont demandé l'un et l'autre si Napoléon était réellement frappé du mal caduc ou épilepsie.

On trouve, dans l'histoire de Napoléon, de M. de Norvins, ce détail que Napoléon, lorsqu'il était à l'école de Brienne, ayant été puni sévèrement, pour avoir violé un article du règlement, fut tellement affecté que le commandant de l'école, effrayé des troubles nerveux qui se manifestaient chez lui, leva la punition.

Le comte de Ségur rapporte le même fait, d'une façon un peu différente. Le jeune Bonaparte, ayant été mis en pénitence à genoux sur le seuil du réfectoire, fut pris d'un vomissement subit et d'une violente attaque de nerfs. Ceci nous prouverait simplement que Napoléon n'avait pas le caractère commode. Il était plutôt « coléreux » comme on dit communément.

Voici un épisode plus caractéristique, qui se trouve dans le journal de M^{me} de Rémusat, à la date du 10 septembre 1804, à Coblenz :

« Il paraît que Napoléon a eu, cette nuit, une attaque violente de la maladie de nerfs ou d'épilepsie à laquelle il est sujet. Il a été longtemps très incommodé, avant que Joséphine, qui occupait la même chambre, ait osé demander du secours ; mais enfin, cet état de souffrance se prolongeant, elle a voulu avoir de la lumière. Roustan, qui couche toujours à la porte de l'empereur, dormait si profondément qu'elle n'a pas pu le réveiller. L'appartement du préfet est si éloigné du luxe, qu'on n'y trouve pas même les objets de simple commodité. Il n'y avait pas une sonnette, les valets de chambre étaient logés fort loin ; et Joséphine, à moitié nue, a été obligée d'aller entr'ouvrir la porte de l'aide de camp de service, pour avoir de la lumière. Le général Rapp, un peu étonné de cette visite nocturne, lui en a donné ; et, après plusieurs heures d'angoisse, cette attaque s'est calmée.

« Napoléon a défendu à Joséphine de dire un seul mot de son incommodité. Aussi a-t-elle imposé le secret à tous ceux ou celles auxquels elle l'a racontée ce matin. Mais peut-on espérer qu'on gardera le secret que nous ne pouvons garder nous-mêmes ? Et avons-nous le droit d'imposer aux autres la discrétion dont nous manquons ?

« L'empereur était assez pâle ce soir, assez abattu ; mais personne ne s'est avisé de lui demander de ses nouvelles. On sait qu'on encourrait sa disgrâce, si on pouvait croire Sa Majesté sujette à quelque infirmité humaine. »

On parla alors d'épilepsie. Mais Constant, le fidèle serviteur de l'empereur, ayant eu connaissance de ce fragment de journal de M^{me} de Rémusat, le reproduit dans ses mémoires à lui, en le faisant suivre de ces mots : « — Jamais l'empereur n'a été sujet à des attaques d'épilepsie. C'est encore une de ces histoires comme on en a tant débité sur son compte. »

Lui-même raconte une crise dont l'empereur fut victime. Il l'entendit qui criait, se précipita dans sa chambre et le trouva sur son lit, la bouche grande ouverte, proférant des sons inarticulés ; une de ses mains étant crispée sur l'estomac. Quand l'empereur revint à lui, il demanda :

— Qu'y a-t-il donc ?

Il raconta qu'il avait eu un terrible cauchemar : un ours s'était couché sur son corps et essayait de lui arracher le cœur.

Ce n'était qu'un cauchemar, évidemment ; car les épileptiques n'ont pas la bouche grande ouverte, durant les accès.

Les partisans de l'épilepsie se basent sur un récit de Talleyrand. La chose se passait à Strasbourg ; Napoléon étant entré dans la chambre de Joséphine en ressortait aussitôt, saisissait Talleyrand sous le bras, l'entraînait dans une chambre voisine et lui commandait, en bégayant, de fermer la porte. Puis il tombait comme une masse et se tordait dans des convulsions, gémissant, bavant, se roulant à terre. Cela dura environ un quart d'heure ; puis l'empereur revint à lui, ordonna à tout le monde de taire ce qui s'était passé. Une heure après, il était parti pour Carlsruhe.

Outre qu'il ne faut attacher qu'une demi-confiance aux assertions de Talleyrand, qui détestait Napoléon aussi cordialement que celui-ci le méprisait, on ne relève pas, dans ces détails, la crise qui précède généralement la crise d'épilepsie ni le sommeil comateux qui suit la période de désordre et la terrible fatigue cérébrale qui en est la conséquence pendant un temps assez long.

Enfin, personne n'a jamais vu Napoléon tomber de cheval, s'arrêter de parler ou souffrir en public de troubles nerveux convulsifs, remarque le professeur Théobaldi, de Padoue.

Jusqu'à présent, rien de sérieux n'indique donc que Napoléon fut jamais atteint d'épilepsie.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

Cabinet de M^e Suffren REYMOND, avocat,
Villa de Millo, Monaco.

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE après renvoi

Le Mardi 10 Juillet 1906, à 9 heures du matin, à l'audience des criées du Tribunal Supérieur de Monaco, il sera procédé à l'adjudication d'une maison dénommée :

VILLA « LE CASTEL »

située à Monaco, quartier des Révoires, élevée sur caves et sous-sol, d'un rez-de-chaussée et de trois étages avec jardin.

Mise à prix, outre les charges : 20,000 francs.

Etude de M^e Alexandre EYMIN,
docteur en droit, notaire,
2, rue du Tribunal, Monaco.

AVIS

Suivant acte sous signatures privées, fait double, à Monaco, le trois juin mil neuf cent six, réitéré par acte aux minutes de M^e EYMIN, notaire soussigné, en date du treize juin même mois,

M^{me} Marguerite Alberto, restauratrice, demeurant à Monaco, veuve en premières noces de M. Barthélemy-Dominique Rantrua ;

M. Antoine Lanteri, garçon d'hôtel, demeurant à Monaco,

Ayant agi :

M^{me} veuve Rantrua, en son nom personnel ;

M. Lanteri, au nom et comme auteur datif du mineur Jean Rantrua, né à Monaco, le deux mars mil huit cent quatre-vingt-onze,

Et tous deux, comme se portant fort dudit mineur avec promesse de ratification à sa majorité;

Ont vendu à : 1° M. Henri Barthelemy, représentant de commerce et M^{me} Joséphine Orenge, son épouse, et 2° M^{me} Vincence Guibaut, blanchisseuse-repasseuse, veuve de M. Louis Orenge, demeurant tous à Monaco :

Le fonds de commerce de restaurateur, pension de famille, chambres meublées, café, buvette, vente de liqueurs, vins et spiritueux (gros et détail), que M^{me} Rantrua et son défunt mari faisaient valoir à Monaco, boulevard des Moulins, n° 46, dans un immeuble appartenant à M. Louis Rué.

Les créanciers, s'il en existe, sont priés de faire opposition dans la huitaine, en l'étude de M^e Eymin, à peine de forclusion.

Monaco, le 3 juillet 1906.

Alex. EYMIN.

Etude de M^e Alexandre EYMIN,
docteur en droit, notaire,
2, rue du Tribunal, Monaco.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat passé devant M^e Alexandre EYMIN, docteur en droit, notaire à Monaco, le vingt-trois juin mil neuf cent six, madame la marquise **Catherine Schumaker**, rentière, demeurant à Nice, veuve de monsieur **Jacques-Marie-Armand de Guerry de Beauregard**, a vendu :

A monsieur **François-Benoît Rey**, loueur d'automobiles, demeurant à Monaco,

Une parcelle de terrain située à Monaco, quartier de Monte Carlo, en façade sur le boulevard d'Italie, ci-devant route de Monaco à Menton, d'une contenance de quatre cent vingt-deux mètres carrés environ, portée au plan cadastral sous le n° 174 P de la section E, confinant : à l'est et au midi, à monsieur Gobin ; à l'ouest, à la maison Lorenzi ; et au nord, au boulevard d'Italie.

Cette vente a eu lieu, en bloc, moyennant le prix de quarante-cinq mille francs.

Pour l'exécution de ce contrat, domicile a été élu par les parties à Monaco, en l'étude de M^e Eymin, notaire.

Une expédition de ce contrat de vente, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté ce jour-d'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble vendu des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois de ce jour, à peine d'être déchues de tous droits.

Monaco, le 3 juillet 1906.

Pour extrait :

Signé : Alex. EYMIN.

Etude de M^e Alexandre EYMIN,
docteur en droit, notaire,
2, rue du Tribunal, Monaco.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat passé devant M^e Alexandre EYMIN, docteur en droit, notaire à Monaco, soussigné, le treize juin mil neuf cent six, M. **Jean-François Annoni**, propriétaire rentier, demeurant à Arpajon (Seine-et-Oise),

a vendu à MM. **Henri-Frédéric Haug et Charles Haug**, frères, boulangers, demeurant à Monaco, rue Grimaldi :

Une maison, située à Monaco, quartier de la Condamine, rue Grimaldi, n° 20, élevée de trois étages sur rez-de-chaussée et caves, petit pavillon à usage de magasin sur la rue Grimaldi, cour derrière la maison ; le tout porté au plan cadastral sous les n°s 252, 253 et 254 de la section B, pour une contenance de cent cinquante-deux mètres carrés, confine : à l'ouest, la rue Grimaldi ; au nord, les hoirs Chavanis, M. Doda et M^{me} Brigenti ; à l'est et au midi, M. Martinon.

Cette vente a eu lieu moyennant le prix principal de soixante-huit mille francs.

Pour l'exécution de ce contrat, domicile a été élu à Monaco, en l'étude de M^e Eymin, notaire.

Une expédition de ce même contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté ce jour-d'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble sus désigné des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois de ce jour, à peine d'être déchues de tous droits.

Monaco, le trois juillet 1906.

Pour extrait :

Signé : Alex. EYMIN.

Étude de M^e Charles BLANCHY, huissier à Monaco
8, rue des Carmes, 8

VENTE APRÈS DÉCÈS

Le samedi 7 juillet courant, à 9 heures du matin, et jours suivants s'il y a lieu, dans l'ancienne Maison Gia-

cheri, sise rue de la Colle à Monaco, Condamine, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques d'une quantité de meubles et objets mobiliers, dépendant de la succession **Giacheri Sébastien**, en son vivant carrossier à Monaco, tels que : lits en bois et en fer complets, fauteuils, chaises, tables de nuit, glaces, tables, etc., etc.

Au comptant, 5 p. % en sus pour frais d'enchères.

L'Huissier, BLANCHY.

Cette vente a été autorisée par Ordonnance de M. le Président du Tribunal, en date du 16 juin 1906.

A Vendre

fonds de commerce, connu sous le nom de **BRASSERIE MODERNE**
5, avenue de la Gare, à Monaco
avec **CAFÉ CHANTANT** et **RESTAURANT**

S'adresser à M. RAYBAUDI, Greffier au Tribunal Supérieur.

LEÇONS ET COURS POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de Saint-Maur : rue Grimaldi, 25, Condamine, et Villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo.

ASSURANCES

CARLÈS et PERUGIA

DIRECTION : Quai Lunel (sur le Port) NICE

L'ABELLE (Incendie)

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie.

LA FONCIÈRE
La C^e Lyonnaise
d'Assurances maritimes réunies

C^e d'assurances contre les risques de transport par terre et par mer et les accidents de toute nature. - Assurances maritimes ; transports-valeurs.

Polices collectives ouvrières, responsabilité civile des patrons et entrepreneurs, assur. des pompiers. Polices spéc. individuelles contre accidents de toute nature.

Assurances vélocipédique et de chasse. Assur. contre les risques de séjour et de voyage dans le monde entier. Assur. des accid. causés aux tiers par des voitures automobiles et à traction mécan.

LLOYD NÉERLANDAIS
la plus ancienne des Compagnies
d'Assurances contre le Vol.

Assurances contre le vol avec effraction, escalade ou usage de fausses clefs. Contre le vol, précédé ou suivi d'assassinat ou de tentative d'assassinat.

Assurances des vias, châteaux, banques, marchandises en magasin, titres, valeurs, billets de banque, archives et minutes, églises, musées, objets mobiliers de toute nature, bijoux, etc. Assurances des bijoutiers, horlogers et négociants en matières précieuses.

Assurances contre les détournements et malversations.

Agent pour la Principauté de Monaco :

J.-B. FARAUT, 4, rue des Açores (jardin de Millo).

FABRIQUE D'EAUX GAZEUSES

DÉPOT D'EAUX MINÉRALES, VINS ET BIÈRES

Maison **Colly-Joffredy**

(ENTREPOT MONÉGASQUE)
DE BOISSONS HYGIÉNIQUES)
3 et 21, Boulevard de l'Ouest — TÉLÉPHONE : 1.41

ON LIVRE A DOMICILE

Le Prix-courant est adressé sur demande.

AMEUBLEMENTS & TENTURES

Eugène VÉRAN

Villa Baron, boulevard de l'Ouest, Condamine, Monaco



Installations à forfait. — Réparations de Meubles
Etoffes, Laines, Crins animal et végétal, Duvets.
Prix modérés.

PARFUMERIE
DE MONTE CARLO

NESTOR MOEHR

Parfumeur Distillateur

FOURNISSEUR BREVETÉ DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

Boulevard de l'Ouest (Pont Sainte-Dévote)

MONTE CARLO

NOUVEAU PARFUM LOTUS BLEU NOUVEAU PARFUM

Essences concentrées pour le mouchoir.
Eaux et Savons de Toilette. — Poudres de Riz et Sachets.
Dentifrices.

EAUX DE FLEURS D'ORANGERS ET DE ROSES.

Lotions et Brillantines pour la tête.

EXTRAIT DE CANTHARIDES

Produit spécialement recommandé contre la chute des cheveux.

HUILES D'OLIVES POUR LA TABLE, ETC.

OUVERT TOUTE L'ANNÉE

GRAND BAZAR

MAISON MODÈLE

M^{me} **DAVOIGNEAU-DONAT**

Fournisseur breveté

de S. A. S. le Prince Albert de Monaco

Monte Carlo - Immeuble du Grand-Hôtel - Monte Carlo

RABAIS

pendant la saison d'Eté, sur tous les Objets et spécialement sur les Ombrelles, la Maroquinerie, les
Roulettes, Tapis, Articles de Voyage,
Jouets d'Enfants.

Nettoyage à Sec parfait. USINE A VAPEUR

Spécialité pour Toilettes de Dames. - Prix modérés.



A. CRÉMIEUX. — Magasin : Villa PAOLA,
25, Boulevard du Nord, MONTE CARLO

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

ARRIVÉES du 24 au 30 Juin 1906.

Provenance	Nom et Nationalité	Capitaine	Chargement
Marseille	y. à vap. Aphrodite, amér.	Scott	Sur lest.
Id.	vap. Amphion, fr.	Roca	March. div.
Id.	chal. Auvergnat, fr.	Barbion	Houille.
Id.	chal. Limousin, fr.	Plaucheur	Matériaux.
Cannes	b. Petit-Marc, fr.	Lambert	Sable.
Id.	b. Virginie, fr.	Brun	Id.
Id.	b. Saint-Louis, fr.	Jourdan	Id.
Id.	b. Quatre-Frères, fr.	Gardanne	Id.
Id.	b. Zézette, fr.	Castelli	Id.
Id.	b. Louise-Auguste, fr.	Gandillet	Id.
Id.	b. Bon-Pêcheur, fr.	Arnaud	Id.
Id.	b. Czar, fr.	Petit	Id.

DÉPARTS du 24 au 30 Juin

Destination	Nom et Nationalité	Capitaine	Chargement
Marseille	y. à vap. Aphrodite, amér.	Scott	Sur lest.
Id.	vap. Amphion, fr.	Roca	Id.
Villefranche	cutter Antonino, ital.	Ilari	Id.
Cannes	b. Petit-Marc, fr.	Lambert	Id.
Id.	b. Virginie, fr.	Brun	Id.
Id.	b. Saint-Louis, fr.	Jourdan	Id.
Id.	b. Quatre-Frères, fr.	Gardanne	Id.
Id.	b. Zézette, fr.	Castelli	Id.
Id.	b. Louise-Auguste, fr.	Gandillet	Id.
Id.	b. Bon-Pêcheur, fr.	Arnaud	Id.
Id.	b. Czar, fr.	Petit	Id.

Imprimerie de Monaco — 1906